


Mai 2013

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国 粮食及 农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura
---	--	--------------------	---	---	---	--

CONFERENCE

Trente-huitième session

Rome, 15-22 juin 2013

Année internationale des sols (projet de résolution)

Résumé

Le Gouvernement du Royaume de Thaïlande a proposé que, dans le cadre du Partenariat mondial sur les sols, l'Année internationale des sols soit célébrée en 2015. «Des sols sains pour une vie saine», tel est le thème suggéré pour faire mieux comprendre combien la gestion viable des sols est importante, car c'est la base des systèmes alimentaires, de la production de combustibles et de fibres, de fonctions écosystémiques essentielles et d'une meilleure adaptation au changement climatique, pour les générations présentes et futures.

Extrait du document CL146/REP:

39. Nonobstant les dispositions du paragraphe 4 de la politique de la FAO relative à la proclamation des années internationales¹, le Conseil a décidé d'accepter une exception concernant son application et a approuvé la proposition:

- a) concernant la déclaration de 2015 Année internationale des sols en tant que plateforme de sensibilisation à l'importance des sols pour la sécurité alimentaire et des fonctions écosystémiques essentielles, et il est convenu que le projet de résolution de la Conférence figurant dans le document CL 146/7 A serait présenté à la trente-huitième session de la Conférence pour adoption;
- b) [...]

40. Le Conseil a réaffirmé l'application de la politique de la FAO relative à la proclamation et à la mise en œuvre des années internationales pour l'ensemble des propositions qui seraient faites à l'avenir, notamment l'obligation de réaliser une évaluation à l'issue de chaque année internationale.

Recommandation faite à la Conférence:

La Conférence souhaitera peut-être approuver le projet de résolution qui figure en annexe et prier le Directeur général d'en adresser le texte au Secrétaire général de l'ONU, afin que l'Assemblée générale des Nations Unies puisse proclamer 2015 Année internationale des sols à sa prochaine session, si elle en décide ainsi.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

Pasquale Steduto
Division des terres et des eaux
Tél.: +39 06570 54084

¹ C 2013/LIM/15.



Résolution /2013
Année internationale des sols

LA CONFÉRENCE,

Notant que les sols constituent la base de toute initiative de développement agricole, du fonctionnement des écosystèmes et de la sécurité alimentaire et qu'ils sont indispensables au maintien de la vie sur terre,

Conscient que la production agricole, qui devra être intensifiée d'ici à 2050 pour subvenir aux besoins d'une population en augmentation, sera de plus en plus tributaire de la disponibilité de sols sains et fertiles dans le monde entier,

Affirmant que les sols sont d'évidence un élément essentiel pour faire face à la pression démographique, qu'il faut faire œuvre de sensibilisation pour susciter une prise de conscience de cet enjeu et appuyer la promotion de leur gestion durable pour que la communauté internationale soit en mesure de préserver leur qualité et donc d'assurer la sécurité alimentaire mondiale sur la base d'écosystèmes stables et durables,

Mesurant que les sols sont fragiles et que leur dégradation est un phénomène durable et de grande portée, qui menace leur survie même à l'échelle mondiale et compromet donc les chances de succès des mesures prises au titre de l'adaptation au changement climatique et des efforts déployés pour réduire la faim, la malnutrition et la pauvreté,

Rappelant l'impérieuse nécessité de plaider pour une gestion durable des sols et de promouvoir et faciliter les mesures prises en ce sens afin de contribuer à l'accomplissement des objectifs de développement durable qui ont été arrêtés lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), à savoir un monde totalement libéré de la faim, où les terres ne subissent plus de dégradations,

Ne doutant pas que la célébration de l'Année servirait de tremplin pour la promotion et la mise en œuvre d'activités propices à une gestion durable des ressources en sols de la planète,

Affirmant qu'il faut sans plus attendre amener le grand public à prendre la mesure de l'importance des sols pour la préservation de la sécurité alimentaire et des fonctions écosystémiques,

Prie le Directeur général de transmettre le texte de la présente résolution au Secrétaire général de l'ONU afin que l'Assemblée générale des Nations Unies puisse proclamer 2015 Année internationale des sols à sa prochaine session, si elle en décide ainsi.

(Adoptée le ...)